LE NOUVEL ACCORD CONCLU ENTRE LES PUISSANCES DU PACTE

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

ordre économique dans les espaces des puissances du pacte à trois sont maintenant créées.

Bien que l'entr'aide économique mutuelle naturelle des espaces économiques de l'Europe et de la Grande Asie-Orientale ne sera en mesure de s'épanouir pleinement qu'après la fin victorieuse, dès aujourd'hui assurée de la guerre, la volonté immuable des peuples participants et la collaboration consciente et renforcée par le nouveau traité, de leurs gouvernements, constituent dès maintenant une garantie sûre que ce but sera atteint.

Une nouvelle garantie pour la victoire finale

Berlin, 21. — Les journaux du matin consacrent de nombreux commentaires aux traités économiques conclus entre les puissances du pacte à trois et déclarent que ces accords constitueront une nouvelle garantie, à toute épreuve, pour la victoire finale.

Le « Deutsche Allgemeine Zeitung » souligne qu'en l'occurrence il s'agit d'un complément économique qui découle logiquement des conventions politiques et militaires.

La mobilisation économique totale, écrit-il, suit celle de toutes les ressources militaires communes.

Par les conséquences économiques qui en résulteront, la sphère des intérêts communs est encore élargie et complétée et ce, dans une mesure telle qu'il est à peine possible de se rendre compte, dès à présent, des magnifiques résultats qu'entraînera cette manifestation, dont l'avenir témoignera qu'elle a été la plus importante pour la nouvelle politique mondiale.

Le « Berliner Boersen Zeitung » fait remarquer que la « Charte de l'Atlantique » anglo-saxonne n'est rien d'autre qu'une pure spéculation théorique puisqu'on n'est pas encore parvenu jusqu'à l'heure actuelle, à en déterminer la portée et le sens exacts et que la plus grande confusion règne dans le camp ennemi pour ce qui est de l'appréciation des possibilités économiques, ainsi que des résultats politiques et sociaux qu'elle entraînera.

On peut constater par contre poursuit le journal, qu'entre les puissances du pacte à trois, règne également au poin de vue économique l'harmonie la plus complète et qu'elles témoignent d'une solidarité pratique des buts économiques quant à la réalisation pratique des buts économiques à atteindre.

Solidarité intercontinentale

Rome, 21. — La presse du matin s'occupe aujourd'hui, en ordre principal, de la conclusion d'accords économiques entre l'Italie et le Japon d'une part et l'Allemagne et le Japon, d'autre part. Sous des titres comme « Mobilisation de toutes les forces des puissances du Pacte tripartite », « Pour la victoire de l'ordre nouveau », et « Solidarité intercontinentale », les journaux soulignent l'importance des nouveaux accords économiques. Le « Messagero » écrit que les trois grandes puissances qui sont appelées à établir un ordre nouveau basé sur la justice, en mettant fin à l'hégémonie anglo-saxonne, affirment chaque jour leur solidarité plus étroite et plus efficace. Les nouveaux accords économiques auront une influence énorme sur le cours de la guerre et sur la collaboration intercontinentale qui sera le résultats le plus important de la victoire de l'Axe.

Le « Popolo di Roma » attire l'attention sur le fait que la communauté des buts de guerre de l'Italie, de l'Allemagne et du Japon, ainsi que la solidarité et la collaboration de ces trois puissances acquièrent par les nouveaux accords », écrit ce journal », « est une preuve que, sur la base de leurs espaces économiques respectifs, les trois puissances ont renforcé le principe de la collaboration économique et d'un échange plus intense des marchandises. Libérés de toute ingérence étrangère et de toute exploitation éhontée, l'Europe et l'Asie vont réaliser un nouveau monde libre.

Commentaire nippon

Tokio, 21. — M. Tomkazu Hori, porte-parole du service d'Information, a déclaré, au sujet des accords économiques germano-nippons et italo-nippons, que ces accords montraient que l'esprit qui a présidé à la conclusion du pacte tripartite se reflète également dans les accords économiques qui sont établis en vue de mettre fin à la piraterie économique des Anglo-Saxons. Ces accords prévoient également une compensation directe entre le Japon et l'Allemagne et entre le Japon et l'Italie. Ils mettent le point final sur la reconnaissance des rôles respectifs au point de vue économique qui sont joués par le Japon dans la Grande Asie et par l'Allemagne et l'Italie en Europe. Ils constituent une refonte complète de l'ordre européen qui, avant tout, sera basé sur une paix durable.

LES ÉVÉNEMENTS D'AFRIQUE DU NORD

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

UN SOUS-MARIN ALLEMAND COULE UN VAPEUR DE 6.000 TONNES

Berlin, 21. — Un sous-marin allemand a attaqué à l'ouest d'Alger un convoi anglo-américain fortement protégé. Il a coulé un vapeur de 6.000 tonnes et en a torpillé un autre, dont le naufrage n'a pu être observé.

STIMSON CONSTATE QUE ROMMEL N'A SUBI QUE PEU DE PERTES

Amsterdam, 21. — On mande de Washington à l'agence Reuter :

Commentant la situation en Afrique du Nord, M. Stimson, ministre de la Guerre des Etats-Unis, a notamment déclaré que les pertes subies par le maréchal Rommel n'étaient pas considérables et que la situation en Tunisie était inchangée.

Un nouveau consul anglais en A. O. F.

Genève, 21. — L' « Exchange Telegraf » annonce que l'Angleterre a décidé de rouvrir un consulat en Afrique Occidentale française. Le nouveau consul, ajoute-t-on, est arrivé mercredi à Dakar.

LE DIRECTEUR DES POSTES DE GIBRALTAR ASSASSINÉ

Rome, 21. — On mande d'Algésiras à l'agence Stéfani :

On apprend que M. Henry Jessop, directeur des Postes à Gibraltar, a été tué dans son bureau dans des circonstances mystérieuses. A côté du cadavre, qui présentait à la tête une blessure provoquée par une arme à feu, on a retrouvé le revolver, instrument du crime, que le meurtrier avait laissé sur place pour faire croire à un suicide.

AU MAROC, UN ATTENTAT FAIT 50 VICTIMES

Rome, 21. — Un accident de chemin de fer vient de se produire sur la ligne Fez-Oudja où une bombe a été lancée sur le passage d'un train militaire américain. On compte cinquante victimes.

NOMBREUX SONT LES FRANÇAIS

qui voudraient être traités comme le sont les juifs dans les camps de concentration !

Ainsi qu'on le sait, des juifs de nationalité étrangère sont rassemblés dans des camps de concentration en France. Cette situation suscite de temps en temps dans certains milieux de la population française des regrets et on plaint les « pauvres juifs ». Depuis quelque temps, cette compassion, nullement justifiée, a incité les autorités à accorder des faveurs à ces juifs. Il est caractéristique de constater qu'il s'agit là de juifs qui avaient autrefois la nationalité allemande, autrichienne, polonaise ou tchèque.

A proximité d'Aix-en-Provence, à Milles, se trouve un camp de concentration avec 1.200 juifs étrangers ayant eu autrefois la nationalité allemande ou autrichienne. Le journal « Aujourd'hui » signale que ce camp juif est pourvu de vivres et autres marchandises. Le journal dit qu'il ressort de documents authentiques que ce camp avait reçu les articles suivants : le 5 mars 1942, de la Croix-Rouge américaine : dix caisses de boites de lait condensé, 300 kg. de riz, 200 kg. de haricots, 250 kg. de pois cassés, 50 kg. de sucre, 10 kg. d'huile de noix et 5 kg. de margarine.

Le 7 mai 1942, le gouvernement français informa, selon « Aujourd'hui », le préfet des Bouches-du-Rhône que 84.000 points textiles étaient accordés aux occupants de ce camp. Cela permet de remettre à chaque juif 70 points, tandis que normalement on alloue à chaque Français 20 points seulement. Cette note confidentielle exhorte le surveillant de vérifier consciencieusement la répartition de ces points. En outre, elle souligne l'importance de ce rationnement et affirme que pour les occupants nécessiteux, des bons d'achat seront établis au nom du camp. Auprès du ministère compétent, un certain crédit aurait été accordé à ce sujet.

Le journal poursuit que le 13 août une section de la solidarité nationale, qui est entretenue partiellement par des Français offrant des dons, a remis au camp de Milles, 310 chemises, 230 caleçons, 90 gilets, 288 paires de sabots, 240 jaquettes, 180 manteaux, 170 pantalons, 20 fichus, 10 pull-over et 250 paires de chaussettes. « Aujourd'hui » demande combien d'Ariens attendent et attendront sans doute toujours qu'on leur donne les bons d'achat pour des vêtements absolument nécessaires. Finalement, l'administration française a donné le 13 août 1942, au profit du camp de Milles, une tonne de savon à 72 % de matières grasses ainsi qu'un lot de boites de lait condensé et de boites de conserve.

Ce journal termine en affirmant qu'on serait particulièrement heureux d'apprendre que ses informations sont fausses.

LA RUPTURE DU CHILI AVEC LES PUISSANCES DE L'AXE

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

ment et est toujours décidé à collaborer avec les puissances américaines, ainsi qu'avec les démocraties du monde entier. »

Le président a fait ensuite l'historique des conférences interaméricaines qui, a-t-il déclaré, ont graduellemen transformé en une réalité tangible cette solidarité dont nous rêvions.

Malgré la façon de voir des autres gouvernements, le Chili a décidé de poser un acte plus radical et de rompre ses relations avec les puissances de l'Axe.

Ceci ne signifie pas qu'il renoncera de ce fait à ses autres obligations. Toutes les ressources économiques du pays on été mises à la disposition du continent américain et le resteront à l'avenir.

« Je vous donne ma parole, a dit textuellement M. Rios, que notre décision de rompre nos relations avec l'Axe ne signifie aucunement que nous méprisons les peuples allemand et italien auxquels le Chili est redevable de tant de bienfaits.

» Le Chili doit consentir des sacrifices pour le salut des démocraties, a conclu M. Rios, mais j'espère toutefois que nous pourrons continuer à vivre en paix comme par le passé. »

« Les ressortissants de l'Axe n'ont rien à craindre au Chili »

Buenos-Aires, 21. — On mande de Santiago de Chili :

Le ministre de l'Intérieur du Chili a déclaré que, conformément à la déclaration du président Rios, les banques et les autres affaires commerciales appartenant aux pays de l'Axe ou contrôlées par eux, pourront continuer de fonctionner à condition de se conformer à la loi. Les journaux et les agences de presse favorables à l'Axe qui publieront quoi que ce soit contre la politique internationale du Chili, seront punis.

Selon une source digne de foi, le gouvernement chilien a informé les représentants diplomatiques des puissances de l'Axe que les ressortissants de ces pays n'avaient rien à craindre, aussi longtemps que les nationaux et les intérêts chiliens seraient protégés dans les pays de l'Axe.

Entretiens argentino-chiliens

Santiago de Chili, 21. — M. Guiraldes, ambassadeur d'Argentine au Chili, a rendu visite à M. Fernandez, ministre des Affaires étrangères. On croit que l'entretien a eu pour objet les relations entre l'Argentine et le Chili.

LA GUERRE A L'EST

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

rions environ 300 prisonniers. La destruction définitive de ce groupe soviétique était ainsi accomplie. Le combat continue contre l'autre groupe, qui dispose d'un espace de plus en plus réduit.

Les volontaires français sur le front de l'Est

Vichy. — Sur le front de l'Est, la Légion des volontaires français est engagée actuellement dans de durs combats. L'adjudant Fayat, retour du front, en a fait hier, à Lyon, à la salle Molière, un récit, vivant parce que vécu, au cours d'une conférence organisée par la L.V.F. Devant une salle pleine à craquer, l'adjudant Fayat décrivit particulièrement la misère des paysans russes qui ne se plient que par la force aux rigueurs des lois soviétiques. Il sut mettre en lumière le danger que représente pour la civilisation le Bolchevisme que la Légion des volontaires français contribue à combattre et à détruire.

A cette réunion, placée sous la présidence d'honneur du préfet régional, assistaient de nombreuses personnalités françaises. Les autorités allemandes étaient également représentées. La séance s'est terminée par la « Marseillaise » et aux cris de : « Vive la France ! Vive le Maréchal ! »

Amsterdam, 21. — On mande au service d'Informations britannique:

Le ministre anglais des Indes, M. Amery, a avoué aujourd'hui aux Communes qu'une certaine pénurie de vivres sévissait actuellement aux Indes. Le gouvernement a déjà songé, dit-il, à introduire le rationnement des denrées alimentaires dans certains districts. Il faudra envoyer du blé aux Indes afin de faire face aux premières difficultés, en attendant la prochaine récolte.

LE COMMUNIQUE ITALIEN

Rome, 21. — Le Quartier Général des forces armées communique :

En Tripolitaine, les troupes de l'Axe exécutent méthodiquement les mouvements prévus. Nos sections d'aviation ont attaqué à différentes reprises à la bombe et au moyen des armes du bord des forces blindées ennemies. Trois Spitfire ont été abattus par des chasseurs allemands ; deux autres avions ont été descendus par la D. C. A.

Dans le secteur de Tunis, les positions conquises ont été consolidées. Au cours des combats des derniers trois jours, nous avons fait 1.500 prisonniers et capturé une grande quantité de matériel de guerre comprenant entre autres 20 canons, quelques douzaines de mitrailleuses et nous avons détruit 30 véhicules automobiles.

Au cours d'une attaque aérienne ennemie contre le port et la ville de Sousse, un bombardier quadrimoteurs ennemi a été touché par la D. C. A. et est tombé à la mer.

Des avions italiens à grand rayon d'action ont attaqué le port d'Oran et ont incendié un navire et gravement endommagé un autre. Des formations de bombardiers ont attaqué le port d'Alger et y ont touché deux vapeurs, dont l'un a coulé.

Des unités de l'aviation allemande ont attaqué un convoi à la hauteur d'Alger, ont coulé un navire de 8.000 tonnes et en ont atteint plusieurs autres, totalisant 49.000 tonnes. Nos avions torpilleurs ont également attaqué le même convoi. Ils étaient commandés par le capitaine Giulio Ricciarini et sont parvenus à couler un grand cargo de 10.000 tonnes, au moyen d'une torpille, et à en endommager un autre de même tonnage. Pendant la nuit, des unités d'avions torpilleurs ont attaqué de nombreux navires marchands ennemis dans l'ouest de la Méditerranée.

Tous ces navires étaient puissamment escortés.

Le lieutenant en premier Alessandro Setti et le lieutenant en premier Francesco Cossu ont coulé chacun un cargo de plus de 7.000 tonnes. Le commandant Franco Melley a également coulé un navire d'à peu près même tonnage tandis qu'un quatrième cargo a été gravement endommagé par le lieutenant Carlo Phletar.

Le salut de la France dans le salut de l'Europe

Paris, 21. — Devant un public sélectionné, M. Jean Luchaire a parlé du *salut de la France dans le salut de l'Europe*.

Dès le début, il démontra à quel état — non pas négatif, mais extraordinairement diminué — se trouvait la France. Vaincue par l'Allemagne, détroussée par ceux qui se disaient ses amis, amputée de son Empire et de ses armes, il ne lui reste que le désespoir ou bien l'acceptation d'une collaboration que lui offre encore généreusement son vainqueur. Il ne demeure plus pour elle de demi-mesure d'espérance. Dans le drame planétaire qui se joue, il lui faut faire courageusement abstraction de son orgueil et ne se limiter qu'à son instinct de conservation.

Plus d'équivoque possible : que les leviers de commande soient passés immédiatement aux collaborationnistes éprouvés. Car M. Jean Luchaire en a la conviction profonde : l'Axe ne saurait s'effondrer. Cette certitude n'est pas le seul aboutissement d'une préférence sentimentale d'ailleurs fortement raisonnée, les faits comme le fait remarquer Jean Luchaire, démontrent avec autorité pour qui sait les analyser, la puissance invincible du Reich et par voie de conséquence, l'échec de l'effort hors nature du prolétariat russe et des spéculateurs de Londres et de New-York. Facteurs militaires, facteurs économiques se rejoignent en un faisceau écrasant contre la coalition alliée.

Mais Jean Luchaire a surtout voulu démontrer au cours de sa brillante causerie, la défiance que commande aux esprits de chez nous qui ne s'abandonnent point aux apparences de bonhomie démocratique, la campagne « de libération » entreprise à « notre endroit » par M. Roosevelt et son entourage de banquiers et de chefs de trusts.

Il a étudié minutieusement l'économie américaine. Il en a pesé les raisons qui tour à tour ont enrichi ce pays ou l'ont précipité dans la crise, il a surtout décelé le système économique qui a fait de l'Europe depuis près de vingt ans, le vassal financier des Etats-Unis et du prolétariat de notre continent un agglomérat prodigieux d'esclaves à la solde des organisations capitalistes d'Amérique.

A la coalition de systèmes éculés et d'appétits toujours vivaces, M. Jean Luchaire oppose le système raisonnable et fort qui s'est affirmé pendant neuf ans en Allemagne, et contre lequel les puissances de l'or se sont déchaînées.

La France est appelée à y participer, c'est-à-dire à se libérer des oligarchies financières internationales, et à entrer résolument dans la voie d'une unification continentale.

Les pertes de la marine américaine

Amsterdam, 21. — On mande de Washington :

L'Amirauté des E.U. vient de publier une nouvelle liste des pertes subies par la flotte américaine au cours de la période du 16 au 31 décembre 1942. Elle porte les noms de 418 tués, 37 disparus et 403 blessés.

Pendant la première année de guerre, la marine des E.U. a, selon les données officielles, perdu 21.496 hommes.

Un sous-marin de l'Axe abat un avion brésilien

Buenos-Aires, 21. — On annonce de Recife qu'un avion militaire brésilien a été abattu au-dessus des côtes de l'Etat de Parahyba par un sous-marin de l'Axe. Les trois membres de l'équipage ont péri.

ARRESTATION DE DEUX TERRORISTES ESPAGNOLS

Barcelone, 21. — La police criminelle espagnole a de nouveau arrêté deux communistes recherchés depuis la guerre civile. L'un d'entre eux était président du comité rouge et brûlait vives ses victimes après les avoir arrosées de pétrole. L'autre était chauffeur de la « voiture de la mort », et a également de nombreux crimes sur la conscience. Le Conseil de guerre a demandé la peine capitale pour les deux criminels.

LA MISSION DE CONTROLE DES PRÉFETS

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

La propagande, la relève, la situation diplomatique

M. Abel BONNARD, ministre secrétaire d'Etat à l'Education nationale a souligné le rôle considérable que peuvent jouer en matière de propagande nationale les instituteurs, en raison de leur origine populaire et de leur valeur humaine.

Le chef du gouvernement a d'autre part, donné des instructions précises aux préfets quant à leurs relations avec les délégués de la propagande. Le chef du gouvernement et M. Bichelonne, ministre secrétaire d'Etat à la Production industrielle et aux Communications, ont ensuite défini l'état du problème de la relève et fait le point des négociations qui se poursuivent à cet effet.

Au cours du déjeuner qui suivit la conférence, le président Laval a dépeint le saisissant tableau de la situation diplomatique dans laquelle se trouve notre pays.

L'amiral PERCY déclare que le « péril sous-marin est très sérieux »

Amsterdam, 21. — On mande de Washington à l'agence Reuter : l'amiral Sir Percy Noble, chef de la mission navale britannique à Washington, a déclaré que le péril sous-marin était « très sérieux » et que la guerre ne pouvait être gagnée sans qu'il fut définitivement écarté. « Il est absolument nécessaire, a-t-il poursuivi, d'augmenter le nombre des navires convoyeurs et notamment celui des destroyers dont on a besoin de toute urgence. »

SPORTS

POUR LA COUPE

Orchies-Lille et Excelsior-Bruay seront rejoués le 31 Janvier

Le comité directeur de la F. F.F. a cassé la décision prise par la commission de la Coupe de France accordant le bénéfice du forfait à Orchies et à l'Excelsior.

Après avoir entendu les représentants des clubs incriminés, le C. D. faisant état des circonstances n'a envisagé le débat que sur le plan sportif.

M. Duburcq, délégué fédéral, a bien outrepassé ses droits mais par contre, le Stade Orchésien demandait purement et simplement l'application du règlement.

A l'issue de la réunion, M. Robert Leroux annonçait qu'il déclarerait forfait devant Lille. Nous pensions pourtant que le président du S.O. ne voulait une solution que la balle au pied. Espérons qu'il reviendra sur cette décision prise un peu hâtivement.

En ce qui concerne Bruay, la Fédération a reconnu que le club minier avait fait l'impossible pour se rendre à Roubaix et que, seules les circonstances l'ont empêché de se trouver au Stade Amédée Prouvost à l'heure du match.

En conséquence, les deux rencontres se disputeront le 31 Janvier à Orchies et à Roubaix.

Lisez
LES SPORTS DU NORD
le grand hebdomadaire régional
EN VENTE LE SAMEDI
LE NUMERO : UN FRANC

Informations Régionales

Oberfeldkommandantur 670
Der Oberfeldkommandant

AVIS

CONCERNANT LA DECLARATION DES ARMES ET DES MUNITIONS DETENUES PAR LES OFFICIERS DEMOBILISES DE L'ARMEE FRANÇAISE TRANSITOIRE

Les officiers et fonctionnaires de l'armée française au rang d'officier, qui ont été démobilisés après le 10 novembre 1942 sont obligés à déclarer, entre le 18 et le 31 janvier 1943, à la Kreiskommandantur compétente pour leur domicile (à la Feldkommandantur 678 pour l'arrondissement de Lille), les armes et les munitions détenues par eux, pour y obtenir une attestation. Pour les armes à feu doivent être indiqués la marque de la fabrique, le numéro de fabrication et le calibre. L'attestation de la Kommandantur n'accorde au détenteur que le droit de conserver l'arme dans sa maison. Il n'a pas le droit de porter l'arme.

Au cas que cette déclaration ne soit pas faite dans le délai prescrit, les officiers en question risqueront des peines à cause de détention illicite d'armes suivant l'ordonnance du Commandant militaire de la Belgique et du Nord de la France concernant la délivrance des armes du 27.12.1941. (Vobl.d.Mil.Bef. in Belg.u.Nordfr. S.313).

Lille, le 14 janvier 1943.

Der Oberfeldkommandant,
Signé : DASER,
Generalmajor.

LUTTE CONTRE LA TUBERCULOSE

La Campagne Antituberculeuse, organisée par les Pouvoirs publics, aura lieu dans le Département du Nord, du 15 au 31 janvier.

Le Comité départemental de la Vente du Timbre Antituberculeux s'est adressé récemment au Secours National, au clergé, aux membres de l'Enseignement public et privé et à nos élèves, aux entreprises industrielles et commerciales, aux groupements de Jeunesse, aux grandes administrations et aux associations professionnelles, notamment à l'Union des Syndicats des Débitants de tabacs, pour leur demander de lui accorder, ainsi qu'ils le font chaque année à pareille époque avec un entier dévouement, leur concours à l'occasion de la campagne nationale d'Action Tuberculeuse.

Nul ne peut ignorer que la Tuberculose est l'un des plus grands ennemis de l'humanité et que ses ravages incalculables ne pourront être enrayés qu'avec la participation active de toutes les bonnes volontés.

Aussi est-ce avec la plus absolue confiance que le Comité National de Défense contre la Tuberculose et le Comité départemental placé sous l'autorité de M. le Préfet régional, repour l'œuvre commune. Ils savent pouvoir compter sur la collaboration désintéressée et totale de divers groupements pour participer, avec tout leur cœur et malgré les circonstances défavorables actuelles, à la vente des bons de solidarité à caractère antituberculeux qui vient de débuter.

A cet effet ils les invitent à entrer en liaison avec les Comités locaux siégeant dans les Mairies, qui leur fourniront, avec tous les renseignements désirables, les bons de solidarité dont ils voudront bien assurer le placement.

ENTREPRENEURS INDUSTRIELS
TOUT MATÉRIEL
TRAVAUX PUBLICS
CHEMINS DE FER - USINE
neuf ou d'occasion s'achète et se vend aux meilleures conditions aux
Etablissements N.K.S.
11, Rue Lord Byron - PARIS-8e
Tél. : Balz. 09-34/35 - Ad Tél Métropubli

CHEZ LES RETRAITÉS MILITAIRES PROPORTIONNELS

Le bureau de l'Association des Retraités militaires proportionnels de la Région du Nord et du Pas-de-Calais prie les camarades qui ne se sont pas encore mis à jour de leurs cotisations, d'accomplir aussitôt que possible ce geste de solidarité qui s'impose.

En conséquence, nous vous demandons instamment, de nous envoyer, d'*urgence*, la cotisation de 1942 pour ceux qui auraient omis de le faire et celle de 1943, au un chèque postal à l'adresse ci-dessous : Association des R.M.P. du Nord et du Pas-de-Calais, 50, rue Anatole-France à Ronchin (compte chèque postal 34683 Lille).

T. S. F.

VOUS ENTENDREZ A RADIO-LILLE DIMANCHE ...

Causerie des spectacles de *M. Jules Tardieu* ; Ouverture de Gwendoline ; Rédemption, poème symphonique ; « Les Préludes », par l'orchestre *Paul Theisen* ; Récital de piano par *M. Henri Hespel* ; Fantaisie impromptu; Barcarolle; Nocturne en fa dièze ; Ballade No 1 ; Deux poèmes de *Mousseron* : Le coup de poing électrique ; Cafougnette et l'oura, dits par *M. Maurice Leclercq* ; Quelques mélodies par *M. Jean Mars* : a) Les nuits ; b) Idéale ; c) Chanson d'automne ; d) Si je pouvais n'avoir plus d'yeux; « Transmission », un acte de *Simons*, interprété par l'auteur, Jouvenel, M. Ridez, Claude Noël, Mlle O. Brochet et Lamberty ; Causerie sportive par *M. Marcel Peltier*.

Dans les coulisses du ravitaillement

LES LÉGUMES

Cette chronique devrait avoir pour titre « Fruits et Légumes », puisque dans l'organisation initiale du ravitaillement on a pris pour assurer une répartition équitable des fruits entre les ayants droit, les mêmes mesures que celles adoptées pour les légumes. Mais à cette époque de l'année, on ne peut guère compter dans la région de Lille sur une distribution de fruits, d'autant plus qu'en raison des événements, il ne saurait être question d'arrivages d'oranges, mandarines, bananes, dattes ou figues.

Légumes frais. — Aucune disposition particulière du rationnement n'a été adoptée concernant la mise en vente des légumes. Les Pouvoirs Publics se sont bornés à veiller à une juste répartition entre les consommateurs, à approvisionner le marché et à empêcher par la taxation la spéculation et la hausse exagérée des prix.

Un organisme spécial dirige et contrôle à tous les échelons la collecte, l'expédition des centres de production, la répartition et la vente des légumes en provenance des départements du Nord et du Pas-de-Calais, ainsi que la réception des produits venant des autres régions.

Les légumes ne peuvent circuler qu'avec une autorisation de transport délivrée par le Ravitaillement Général, certaines facilités étant accordées sous le régime de la consommation familiale, aux propriétaires de jardins.

Nul ne peut se livrer au commerce des productions potagères, maraîchères et de grande culture, s'il n'est détenteur d'une carte professionnelle. La faculté d'acheter directement à la production est réservée aux grossistes.

Pour les consommateurs, pas de rationnement, aucune inscription. Nous ne pouvons que leur renouveler, à propos des légumes, la recommandation qui leur a été faite pour d'autres denrées non rationnées, de s'approvisionner toujours, autant que cela leur est possible, chez le même commerçant. Il sera plus facile à celui-ci de faire participer tous ses clients, s'il les connaît, à la répartition équitable vers laquelle tendent tous les efforts du Service du Ravitaillement général.

L'intérêt du consommateur est de savoir s'approvisionner en une ou plusieurs sortes de légumes, au moment opportun. Il ne paraît pas indiqué de rechercher, par exemple, des rutabagas quand l'approvisionnement en pommes de terre est encore suffisant. Les rutabagas, puisque nous parlons de ce légume, doivent être réservés pour les semaines difficiles où l'on pourra manquer et de légumes frais et de pommes de terre. La même recommandation vaut pour bien d'autres produits. Par contre il faut profiter de l'abondance des carottes et des navets pour économiser les pommes de terre qui se conservent plus facilement.

Les prix limites des légumes frais sont suivis par les services compétents avec une attention toute particulière. Ces prix sont fixés mensuellement par arrêté préfectoral, tant pour les produits de la région de Lille que pour ceux en provenance des départements autres que ceux du Nord et du Pas-de-Calais. L'affichage des prix est obligatoire pour les légumes comme pour les autres denrées. Le consommateur doit veiller à ce que les prix affichés soient respectés. L'action du contrôle aidant, toute hausse injustifiée sera évitée.

Pommes de terre. — Contrairement aux autres légumes, la pomme de terre est rationnée. Elle tient une trop grande place dans l'alimentation de nos populations, pour que les moindres détails de sa réglementation soient ignorés des consommateurs.

Grâce aux mesures prises pour accroître la production et aux efforts de nos cultivateurs, la récolte de 1942 a été particulièrement abondante dans notre région. Elle a permis une distribution de 75 kilos par habitant ayant choisi la carte dite « d'approvisionnement », elle rend possible une attribution mensuelle de 9 kilos à ceux qui, pour des raisons diverses, ont préféré un ravitaillement échelonné sur la durée de la campagne.

Mais il ne suffit pas de stocker. Il faut savoir conserver les pommes de terre. Des conseils ont été donnés dans ce but, la presse a publié des avis. Que chacun s'y conforme et nul n'éprouvera la désagréable surprise de perdre une partie de sa provision.

Légumes secs. — En matière de légumes secs, le Nord est à juste titre, considéré comme département producteur, ce qui permet d'inscrire régulièrement au tableau des rations une répartition mensuelle de cette denrée. Le taux de la ration individuelle varie suivant les saisons, il est plus élevé pour les communes urbaines que pour les communes rurales. Mais on peut dire que sa distribution est également appréciée par tous les consommateurs pour la part importante qu'elle prend dans le ravitaillement de chacun.

Pour participer à la distribution, chaque consommateur est tenu de s'inscrire chez un détaillant de son choix. La vente des légumes secs n'est autorisée que contre remise d'un ticket. La circulation en est interdite sans autorisation de transport. En bref, les légumes secs sont soumis à une réglementation qui tend à toujours augmenter les ressources, à assurer la collecte en évitant fraudes et abus, à la répartir entre les différents échelons du commerce pour en faire profiter, en dernier ressort, l'ensemble de la population.

AVIS AUX ÉLEVEURS COLOMBOPHILES DU NORD

Les éleveurs colombophiles habitant le département du Nord dont les pigeons sont déclarés, sont informés qu'une répartition de graines leur sera faite par les soins du Syndicat d'achat en commun des éleveurs colombophiles, 2, avenue du Peuple Belge, à Lille, à partir du dimanche 24 janvier 1943. Deux kilos par pigeon.

A LA MAISON DU PRISONNIER

Un service médico-social gratuit est à la disposition des rapatriés

La Croix-Rouge Française a créé dans chacune des « Maisons du Prisonnier » un service médico-social qui a pour but de venir en aide non seulement aux familles des prisonniers mais encore aux prisonniers libérés et à leurs familles pour résoudre les problèmes qui se poseront à leur retour de captivité.

Les rapatriés doivent donc savoir qu'ils seront accueillis de la façon la plus compréhensive par ce service médico-social s'ils sont touchés par la maladie avec toutes ses conséquences individuelles, familiales et sociales. Ils peuvent être assurés d'y trouver tous les conseils et aussi l'appui matériel et moral dont ils ont besoin.

Un médecin-conseil, ancien prisonnier lui-même, est à leur disposition, ainsi qu'une assistante sociale dont le rôle est, précisément, de leur faire connaître les avantages auxquels ils peuvent légitimement prétendre, soit en ce qui concerne une assistance publique ou privée, l'établissement d'un dossier de réforme ou toute autre démarche.

Le service médico-social procurera surtout au prisonnier libéré, les moyens pratiques de se soigner.

Une « assurance prisonnier » a été constituée pour les rapatriés et leurs familles qui ne sont ni assurés sociaux, ni inscrits à l'assistance médicale gratuite. Elle leur confère les mêmes avantages matériels que s'ils étaient affiliés à une caisse d'assurances sociales, *moins* l'indemnité journalière.

Le prisonnier libéré sentira ainsi, en s'adressant à la Maison du Prisonnier ou dans les permanences locales, cette atmosphère de solidarité qu'il souhaite tant trouver dès son retour. L'assistante sociale prendra, à cet égard, toutes les mesures nécessaires, en accord avec la famille, qu'il s'agisse de placer momentanément les enfants, de faire prendre au prisonnier rentré quelques semaines de convalescence qui consolideront sa santé, etc....

De la sorte se manifestera, sur un plan d'amicale compréhension, cette aide matérielle et morale qui répond au but même de la « Maison du Prisonnier ».

Le service médico-légal, entièrement gratuit, fonctionne à la Maison du Prisonnier du Nord, 31, rue du Molinel, à Lille, pour les rapatriés, les femmes et les enfants de prisonniers, tous les jours, sauf le lundi et le jeudi, de 9 h. 30 à 11 h. 30. Le lundi de 16 à 18 h. et le jeudi de 14 à 16 h., spécialement pour les enfants.

VOULEZ-VOUS DEVENIR SECRÉTAIRE DE POLICE, INSPECTEUR DE SURETÉ OU GARDIEN DE LA PAIX ?

Un examen pour le recrutement de gardiens de la paix aura lieu à Lille le mardi 2 février 1943.

Un examen pour le recrutement de secrétaires de police aura lieu à Lille le mercredi 10 février 1943.

Un examen pour le recrutement d'inspecteur de sûreté aura lieu à Lille, le jeudi 11 février 1943.

Ces épreuves auxquelles les candidats des départements du Nord et du Pas-de-Calais peuvent se présenter simultanément, sont ouvertes aux jeunes gens âgés de 21 au moins et de 30 ans au plus.

Aucun diplôme n'est exigé.

Les programmes et tous renseignements sur la constitution des dossiers seront fournis sur demande adressée à l'Intendance de Police de la Région de Lille (Service Recrutement), 101, rue Royale, à Lille.

Actualités cinématographiques

C'est de Vichy que commence le tour d'horizon des actualités de la semaine. Après avoir reçu les vœux du corps diplomatique, le Maréchal accueille 1.200 écoliers appartenant aux diverses régions de France, venus lui apporter le fruit des collectes organisées dans tout le pays.

Après la journée de la Jeunesse à Lisbonne, au cours de laquelle ont lieu d'impeccables exercices rythmiques, nous voici en Ukraine où les services du chemin de fer allemand ont réalisé de véritables tours de force en remettant rapidement en état les voies de chemin de fer, en reconstruisant des gares et des ateliers de réparations détruits par les Soviets au cours de leur retraite.

20.000 pièces, toutes fabriquées à la main par le constructeur, 6 m. 20 d'envergure, 4.000 kilos, telles sont les principales caractéristiques de l'horloge astronomique de St-Trond, dont la construction demanda 5 années de labeur.

Passons quelques minutes à l'exposition de l'artisanat français, à Genève, puis à celle d'Art hongrois contemporain à Berlin. Le 6e anniversaire de l'assassinat de Primo de Rivera donna lieu en Espagne à des cérémonies commémoratives.

Front de l'Est : nous sommes d'abord dans les faubourgs de Stalingrad, au terminus des lignes de tramway de la ville. Les tranchées sont pleines de boues, à la suite d'une nuit de dégel. Quelques heures de gel, et tout est blanc à nouveau.

Dans la région de Toropez, nous assistons à une saisissante bataille défensive au cours de laquelle de nombreux chars américains, en service dans l'armée soviétique, sont détruits. De nombreux éléments bolchéviques se trouvent encerclés. Toute la nuit, l'artillerie concentra son feu sur les rassemblements de troupes. 4.200 prisonniers, 14.000 bolchevistes tués, un nombreux matériel détruit ou capturé, tel sera le résultat final de cette gigantesque bataille.

ÉCHOS ET CARNET

CALENDRIER. — **Samedi 23 janvier 1943.** — **Soleil : Lever à 8 h. 35. Coucher à 17 h. 30**

Aujourd'hui : **Saint-Raymond.** — Demain : **Saint-Babylas.**

LES DEUX GOSSES

Par Pierre DECOURCELLE

68

— En effet, mais nous le voyons par un si vilain jour d'automne.

Hélène acheta sous son nom de demoiselle, Mme de Penhoët, qu'elle avait cru devoir reprendre une maison ou plutôt un pavillon, ancien rendez-vous de chasse très élégant, entouré d'un magnifique jardin.

C'était « le plus bel immeuble du pays quoiqu'il n'en fût pas le plus conséquent » suivant l'expression de la « dame » du notaire. Cette acquisition avait donné à celle-ci une haute idée de la personne qui l'avait faite au comptant et sans marchander.

Aussi Hélène fut-elle accueillie, à son arrivée à Moisselles, avec des marques de sympathie enthousiastes par les « grosses culottes », selon l'expression des paysans, par la « haute société du pays », comme ses membres se qualifiaient eux-mêmes.

Moisselles, en effet, quoique simple commune de six cents âmes à peine, possède une haute société tout comme une sous-préfecture ou un chef-lieu de canton.

Le village fut autrefois relais de poste. Les vieillards se souviennent même du jour fameux où Louis-Philippe, allant à Cherbourg, avait daigné s'y arrêter et y déjeuner.

C'était le bon temps !

On affirme qu'à cette époque les habitants, distraits par le passage des voyageurs, de la diligence et de la malle-poste, et soucieux de la dignité que leur imposait leur importance, n'étaient ni curieux, ni oisifs, ni menteurs, ni envieux, ni bavards, ni méchants.

La création des chemins de fer les a bien changés.

Mais le village a conservé les hauts personnages administratifs qui étaient venus jadis s'y établir.

Ceux-ci tinrent à honneur de montrer à la nouvelle arrivée, cette dame si comme il faut qu'eux aussi connaissaient parfaitement les usages du grand monde.

Madame la notairesse, qui avait eu « l'avantage » de causer la première avec elle, et dont le mari avait dressé l'acte d'acquisition de la maison, jugea bon de donner un grand dîner en l'honneur de Mme de Penhoët, et d'être son introductrice en même temps que sa conseillère auprès des « personnes à voir de la localité ».

Maître Cloquet, notaire, n'aurait pas osé demander la purge légale d'une hypothèque sans avoir consulté sa moitié. Il ne put donc qu'approuver la résolution de celle-ci.

Hélène avait d'abord voulu refuser, prétextant son récent veuvage; mais Mme Cloquet, grande femme à carrure de gendarme, ayant poil au menton et voix de caporal instructeur, lui déclara qu'un dîner était « de deuil », et que, destinée à vivre au milieu de ces gens-là, il était indispensable que Mme de Penhoët connut les personnes à côté desquelles allait s'écouler sa nouvelle existence.

Le dîner était réellement parfait, un dîner d'archevêque.

Seule Hélène n'y fit pas grand honneur ; mais sa frugalité fut imputée à son chagrin de veuve. Elle n'en fut pas moins accablée de prévenances de tous les convives.

Maître Cloquet, en cravate blanche, présidait en face de sa femme. C'était un bonhomme obèse, qui, revenu sans doute des illusions qu'il s'était peut-être créé étant petit clerc, pensait aujourd'hui que le paradis sur la terre était sans contredit la table de son épouse.

A côté de Mme Cloquet, siégeait M. le percepteur, amateur de bonne chère à l'égal du tabellion, vieux rond-de-cuir, absolument désillusionné, lui aussi, par vingt-cinq ou trente ans d'additions administratives, d'ineptes conversations avec les paysans, ses contribuables, dans ses tournées mensuelles. Il regardait Hélène avec des yeux mouillés, semblant la consulter sur la valeur de tel ou tel plat, pensant à part lui que, veuve et riche, elle donnerait probablement aussi à dîner, qu'il s'établirait sans doute une émulation, une lutte courtoise à ce sujet entre elle et Mme Cloquet, et qu'il aurait ainsi de bien agréables verdicts à prononcer.

M. le Maire, un gros, lourd, épais, commun et riche fermier, enfoui dans sa serviette jusqu'aux oreilles, trônait à la droite de la notairesse.

A côté de lui était M. le curé, un saint résigné, qui ne demandait qu'à vivre en paix avec tout le monde, confessant et extrême-onctionnant, prêchant chaque dimanche, réclamant continuellement et sans colère des réparations pour le presbytère et l'église, que lui refusait avec la même régularité le conseil municipal, et ayant assez de confiance en Dieu pour trouver dans la prière la consolation de ses déboires quotidiens.

Il y avait aussi M. le contrôleur des contributions indirectes, pauvre hère dont les maigres appointements passaient en cravates et gilets flamboyants, dans le fol espoir de conquérir une héritière, et qui, pour se consoler de ses nombreux échecs, torturait son voisinage par de longues études de morceaux de violon difficiles.

Il pensait :

— Je suis sûr que cette femme-là... veuve et riche, est musicienne. Toutes les femmes le sont. Celle-là ferait mon affaire... Je l'accompagnerais sur mon violon... Et puis... ma foi ! je suis fonctionnaire de l'Etat... je ne suis pas un parti à dédaigner, quoi qu'en disent ces rustres de paysans...

Pendant tout le dîner, il avait fait à Hélène des mines si comiques que celle-ci, n'y comprenant rien, l'avait cru souffrant ou affligé d'un tic.

Enfin, M. le commandant, directeur de la colonie pénitentiaire, un brave homme, fier d'avoir porté le sac et d'être arrivé, pour sa retraite, au grade de capitaine, décoré, ne comprenant pas grand'chose à toutes les tirades contemporaines sur la régénération de l'armée et conservait ses vieilles idées d'autrefois sur le service de sept ans.

Mais il se sentait trop peu « éduqué » pour juger tout cela, comme il le disait franchement lui-même, et trop vieux pour apprendre et enseigner autre chose que l'école du soldat et l'école de peloton, et encore l'amour du drapeau, le respect de la discipline, l'obéissance passive aux chefs et la nécessité absolue de se faire tuer, en cas de besoin, pour la patrie, sans pose, sans discours, « sans tambours ni trompettes », disait-il.

Le brave homme adorait les enfants, les garçons surtout, parce que plus tard, cela fait des militaires. Il ne détestait même pas ce que l'on appelle les mauvaises têtes, parce que ce sont en général, — l'expérience le lui avait prouvé, — d'excellents troupiers en campagne.

C'est pourquoi il avait sollicité d'être placé à la tête d'une colonie de jeunes mauvais sujets dont il se promettait de tirer d'excellents soldats pour l'Afrique les colonies ou les guerres futures.

On avait essayé tour à tour, au ministère, d'un agriculteur, d'un prêtre et d'un philanthrope pour directeur du pénitencier de Moisselles. Les résultats ayant été déplorables on avait accepté avec joie les offres du capitaine.

Hélène était placée entre le notaire et lui.

Il se dégageait de la jeune femme un charme si pénétrant, elle sut trouver des paroles si douces, des phrases si émues pour charmer le vieil officier, que celui-ci avant la fin de la soirée, avait conçu pour elle une admiration profonde et une sympathie presque sans bornes.

Rien qu'à voir M. Billard, un autre des convives, le moindre observateur devinait que cet homme était huissier.

Cette créature-là puait le vieux papier et suintait les affaires véreuses.

Son habit noir semblait huileux ses longues mains maigres et toujours moites faisaient songer à des serres.

Une calvitie précoce avait autorisé ses amis à changer son nom de Billard en celui de Boule-d'Ivoire. Il semblait accepter ce surnom avec un sourire ; mais malheur à celui qui l'avait prononcé, et qui, par quelque mauvaise chance, tombait, plus tard, sous sa coupe.

Par quel dégoûtant tripotage, par quel marché honteux entre un gros cultivateur des environs, compromis dans de louches affaires, et ce vilain personnage, avait-il pu se faire que la fille assez gentille, saine et jeune de l'agriculteur en question, en arrivât à devenir la femme de ce saurien légal ?

Comment, avec la jeune fille, avait-il palpé une dot assez rondelette ?

Ce sont là de ces mystères que les malins du village expliquaient, ou n'expliquaient pas, en accompagnant leurs paroles ou leur silence d'un clignement d'œil significatif.

Et en trinquant à la ronde, les paysans pour qui l'argent et le Code sont toujours restés les deux grandes puissances en arrivaient à cette conclusion que maître Billard était un « matois ».

L'épouse, d'ailleurs, n'avait pas tardé à venger toutes les victimes de l'époux ; et les villageois saignés ou dépouillés par Billard se livraient, à propos de son nom, à des plaisanteries qui, pour être d'un goût douteux, n'en prouvaient pas moins que si l'huissier passait pour intraitable, il n'en était pas de même à l'huissière.

Cependant, malgré d'assez bons instincts, le naturel envieux, égoïste et bas du mari avait fini par déteindre assez rapidement sur la femme ; et en dépit des restes assez opulents de sa beauté prétentieuse de blonde passée, l'acuité de ses yeux d'un bleu lavé, la petitesse aiguë de ses dents blanches indiquaient une méchanceté qui devait ne le céder en rien à celle de l'horrible individu dont elle portait le nom.

Aussi, pendant toute la durée du dîner, Hélène aurait-elle pu remarquer les regards malveillants, presque haineux, jetés sur elle par Mme Billard, en même temps que les œillades pleines de colère passionnée, d'amoureuse jalousie, effrontément dirigées sur un des convives, M. Paul Vernier, le directeur de la poste.

Celui-ci, naïvement et avec une timidité pleine d'une sympathie respectueuse, avait, en effet, depuis le commencement de la soirée, contemplé avec admiration la prétendue veuve.

Paul Vernier était Lorrain.

Elève de l'Ecole des Beaux-Arts pour la sculpture, il comptait déjà parmi ceux à qui l'avenir réserve le succès et la gloire. En 1870, comme tous ses camarades, il avait quitté l'ébauchoir pour le fusil et était allé défendre son pays envahi.

A Gravelotte, une balle lui avait cassé le bras droit, au moment où il soutenait haut le drapeau de son régiment, ramassé par lui sur le champ de bataille après la mort de celui auquel en incombait la garde. La balle, en même temps, avait brisé sa carrière.

On avait donné au pauvre soldat estropié la croix de la Légion d'honneur. Pour vivre, l'artiste impulsant avait accepté la direction d'un bureau de poste. (*A suivre*).